



Cart'info

Bulletin d'information de la Société Romande de Cartophilie
29e année—1er trimestre 2008

EDITORIAL

Chères Cartophiles,
Chers Cartophiles,

Comme je vous l'avais laissé entendre lors de mon élection en août 2006, j'avais le projet depuis longtemps de partir à St-Jacques de Compostelle en pèlerinage, à pied, sur un trajet de plus de 2000 km. Depuis six mois, je m'entraîne et j'ai fixé mon départ au 1^{er} mars 2008 : départ du Mont-Pèlerin, puis Genève, Puy-en-Velay, St-Jean Pied-de-Port et Santiago di Compostella en Espagne.

Malgré l'abandon momentané de ma fonction, le comité a pensé à tout et ne vous a pas oubliés. J'ai transmis le rôle de président à votre vice-président, Jean-Pierre Desponds, qui a accepté la charge. Il se réjouit de vivre cette activité durant 4 mois, soit de mars à juin et il est prêt à en assumer toutes les responsabilités.

Je vous prie donc de bien vouloir vous en référer à lui (tél. 021 729 06 47) en cas de besoin. Bien entendu, comme à l'accoutumée, il s'appuiera sur les cinq membres du comité pour traiter les différentes tâches de la société.

De même, je compte sur votre bonne volonté pour vous rendre disponibles dans les moments opportuns, notamment pour la bourse. Je vous en remercie d'avance.

Je souhaite bonne route à Jean-Pierre. Quant à moi, j'enfile mon sac à dos, je saisis mon bourdon et je m'en vais ... sur le chemin au long cours de Santiago di Compostella.

Jules Perfetta

P.S.

Ceux qui recevront une carte postale durant mon voyage, gardez-la précieusement, car je vous réserve une surprise pour la bourse, en octobre 2008.

Société Romande de Cartophilie, Case postale 7452, 1002 Lausanne

Secrétariat : Tél. 021 728 11 13, E-mail : marlene.domenjoz@tele2.ch

Président : Jules Perfetta, Tél. 021 922 80 31 ou 079 473 90 46

Rédacteur du bulletin : Jules Perfetta au Mont-Pèlerin

Secrétaire de rédaction : Marlène Domenjoz à Pully

Digitalisation et mise en page : Michel Viredaz à Epalinges (viredazepal@bluewin.ch)

Imprimé en Suisse



SOCIETE ROMANDE DE CARTOPHILIE

Case postale 7452 1002 Lausanne

Secrétariat : Tél. 021 728 11 13

Contact: Marlène Domenjoz, Tél. 021 728 11 13

E-mail : marlene.domenjoz@tele2.ch

Aux membres de la SRC:

CONVOCA T I O N

à l'assemblée générale ordinaire du

10 mars 2008, à 20 h

à l'EMS Pré-de-la-Tour, place Neuve 3, Pully

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Lecture du PV de l'assemblée générale du 19 mars 2007
3. Admissions, démissions
4. Nomination de deux scrutateurs
5. Rapport du comité
6. Rapport du trésorier (comptes et bourses)
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Décharge au comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes
9. Fixation de la cotisation et de la finance d'entrée pour 2009
10. Budget pour l'exercice 2008
11. Election du président
12. Election du comité
13. Election des vérificateurs des comptes
14. Election à la CEVAD
15. Modification de l'article 11 du Règlement de la bourse
16. Divers et propositions individuelles (celles-ci doivent parvenir à la case postale par écrit, 10 jours avant l'assemblée).
17. Nomination de 3 membres honoraires : Mme Sylvette BINGGELI, MM. Henri-Louis GUIGNARD et Jean-Daniel LAMBERCY, que nous serions heureux de rencontrer à cette occasion.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux lors de cette soirée.

Avec nos salutations les meilleures.

Le comité

Proposition de modification de l'article 11 du Règlement de la bourse: Les membres extérieurs au comité qui collaborent activement à la Bourse reçoivent une indemnité. Celle-ci, fixée par le comité, **est comptabilisée sur les comptes de la Bourse.**

Le concours de *Cart'info*

Qu'est-ce que cet objet?
Qu'a-t-il fait et où?

Le premier qui a deviné peut téléphoner au
021 728 11 13
Une récompense l'attend!



REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus sincères remerciements à Madame Bruna BUGNON, qui nous a légué l'ensemble de la collection de cartes postales de feu son mari,

Jean-Claude BUGNON
habitant à l'époque Renens.

Nous avons proposé cette collection lors de notre traditionnelle vente aux enchères, et le comité a décidé d'attribuer le produit de la vente à l'organisation d'une exposition ouverte au public, lors du 30^{ème} anniversaire de notre société, qui sera célébré en 2009.

RECHERCHE

Qui pourra m'aider à situer l'emplacement où a été prise la photo de la carte postale ci-dessous? La carte a été écrite de Lausanne, mais il y est question de vacances à la montagne... Merci d'avance de toute réponse. Heidi Viredaz-Bader, Tél. 021 784 05 38.



De l'électricité à la vapeur En marge du 40^{ème} anniversaire du chemin de fer musée Blonay-Chamby

Le titre a de quoi surprendre, tant nous sommes habitués, au cours de la longue histoire des chemins de fer, à voir les locomotives à vapeur disparaître au profit de la traction électrique ou diesel. Et pourtant, des exceptions confirment toujours la règle. Ainsi en est-il, par exemple, de la ligne sommitale de la Furka ou, près de chez nous, des trois kilomètres de voie ferrée qui relie Blonay à Chamby.

Paradoxe aussi pour le collectionneur de cartes postales : alors que, si l'on excepte les régions touristiques, la diversité des sujets anciens est souvent sensiblement plus grande que celle des tirages en couleurs contemporains, c'est l'inverse ici. Le cartophile a bien de la peine à réunir une dizaine de cartes éditées durant les 65 ans d'exploitation régulière par les Chemins de fer électriques veveysans, alors que, s'il avait commencé son album en 1968, il pourrait déjà présenter une centaine de vues différentes...

L'époque des Chemins de fer électriques veveysans

Les dernières décennies du 19^e siècle sont marquées par un essor touristique particulièrement prononcé. La région de Vevey-Montreux en profite largement et de nombreux projets de chemins de fer voient le jour pour relier les bords du Léman à l'arrière-pays et aux sommets environnants. Ainsi, parmi d'autres, les premiers trains atteignent le sommet des Rochers de Naye en 1892 et les convois du MOB circulent de Montreux aux Avants depuis décembre 1901.

Moins connu, le réseau des Chemins de fer électriques veveysans (CEV) est ouvert en trois étapes : Vevey-Blonay-Chamby le 1^{er} octobre 1902, St-Légier-Châtel-St-Denis le 2 avril 1904 et Blonay-Les Pléiades, à crémaillère, le 8 juillet 1911. Les trois premières automotrices à deux essieux, livrées en 1902, pouvaient atteindre une vitesse maximale de... 18km/h. L'année suivante déjà, des véhicules plus grands, plus puissants, plus rapides (25 km/h.), et aptes à tirer des wagons assurent le gros du trafic qui se développe très favorablement.

La vie de l'entreprise, comme celle de la majeure partie des compagnies de chemins de fer d'ailleurs, sera fortement marquée par les événements politiques et économiques. Le choc que la Première Guerre mondiale porte est particulièrement sensible car il entraîne la disparition de la clientèle touristique étrangère. Ce n'est que dans les années vingt que le trafic reprend des couleurs... pour chuter à nouveau avec la crise économique des années trente, liée à une concurrence croissante des transports routiers. Contrairement à la précédente, la Seconde Guerre mondiale entraîne une très forte augmentation du trafic. En proie à des difficultés financières, les CEV ne peuvent y faire face en achetant du matériel roulant neuf et doivent se résoudre à transformer les véhicules existants, qui rouleront encore régulièrement durant une trentaine d'années.

Face au délabrement progressif des installations ferroviaires dans les années cinquante, la question de la survie de l'entreprise se pose. Au terme de longues négociations, un financement par le biais de subsides des pouvoirs publics peut être trouvé pour moderniser le tronçon Vevey-Blonay-Les Pléiades, doté de nouvelles automotrices en 1970. En revanche, la section St-Légier-Châtel-St-Denis est condamnée : des autobus remplacent le train dès le 1^{er} juin 1969.

Entre Blonay et Chamby, le trafic est si faible que le train y circule régulièrement pour la der-

nière fois le 21 mai 1966, sans remplacement par un service routier de substitution. Mais, contrairement à ce qui se passe presque partout ailleurs, cette disparition sera suivie de lendemains qui chantent...

Le Chemin de fer-musée Blonay-Chamby

Ayant appris la suppression prochaine du tronçon Blonay-Chamby, un groupe de passionnés de chemin de fer se lance dans un projet particulièrement ambitieux à l'époque : faire circuler d'anciennes locomotives à vapeur sur ces trois kilomètres voués à l'abandon. Située dans une région touristique, traversant de magnifiques paysages, la ligne présente également des atouts techniques : elle relie deux gares qui restent régulièrement desservies et comprend un élégant pont en maçonnerie ainsi qu'un tunnel. En outre, sa faible longueur permet une exploitation souple et des frais d'entretien maîtrisables.

Sitôt dit, sitôt fait. La Société pour la création du chemin de fer touristique Blonay-Chamby est fondée le 5 décembre 1966 et, le 1^{er} juillet 1967 déjà, une vieille composition du chemin de fer de Loèche-les-Bains, lui aussi supprimé, assure un premier train de service entre Blonay et Chamby. La journée inaugurale, le 20 juillet 1968, rencontre un succès qui dépasse toutes les prévisions.

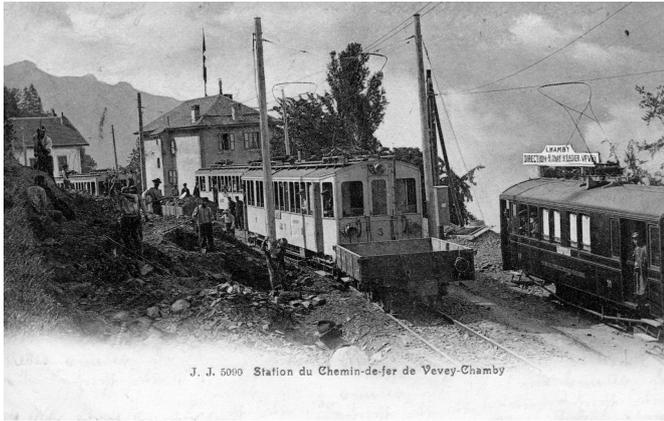
A cette époque, les infrastructures sont quasi inexistantes. Faute de dépôt et d'atelier, les membres bénévoles assurent l'entretien du matériel roulant en plein air avec des moyens rudimentaires. Au fil des années, un travail considérable est accompli : réfection progressive de la voie et des installations fixes, construction d'un dépôt à Chaulin, en aval de Chamby, remise en état du matériel roulant récupéré de multiples compagnies de chemins de fer en cours de modernisation. Peu à peu, le Blonay-Chamby rassemble une impressionnante collection de locomotives à vapeur et électriques, d'automotrices, de voitures et de wagons.

Une partie de ce matériel circule chaque fin de semaine de mai à octobre. Les trains desservent également le dépôt-musée, où les voyageurs peuvent visiter l'ensemble des véhicules qui y sont garés. La différence d'aspect est saisissante entre les locomotives parfaitement remises dans leur état d'origine ou les voitures patiemment restaurées d'une part et celles qui, usées par des décennies de service, attendent un sort meilleur. Le patient travail de révision met en évidence les talents d'artisan nécessaires à concilier respect de l'histoire et impératifs de sécurité liés à l'exploitation d'un chemin de fer. En dépit d'un nombre considérable d'heures de bénévolat, les frais de reconstruction et de maintenance sont élevés. Ils sont essentiellement couverts par les cotisations des membres de la société, les produits de transport, des dons ainsi que des subsides des pouvoirs publics.

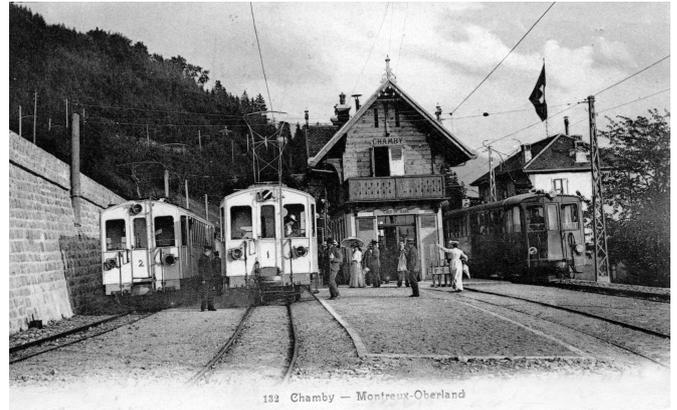
Cette année, le chemin de fer-musée Blonay-Chamby fête son quarantième anniversaire. Diverses manifestations sont d'ores et déjà prévues, notamment à Pâques, à l'Ascension et à Pentecôte. A ces occasions, le public pourra non seulement (re)découvrir le charme des trains d'antan préservés sur les hauts de Vevey-Montreux, mais aussi trois locomotives à vapeur circulant, pas très souvent il est vrai, entre Cheseaux et Echallens, dans les Grisons ou à la Furka. Peut-être le cartophile averti y retrouvera, bien vivante, la machine photographiée au début du siècle dernier et qu'il croyait définitivement rangée dans son album des souvenirs... De nombreuses cartes postales actuelles sont en vente au kiosque du dépôt-musée du Blonay-Chamby

Gérald Hadorn

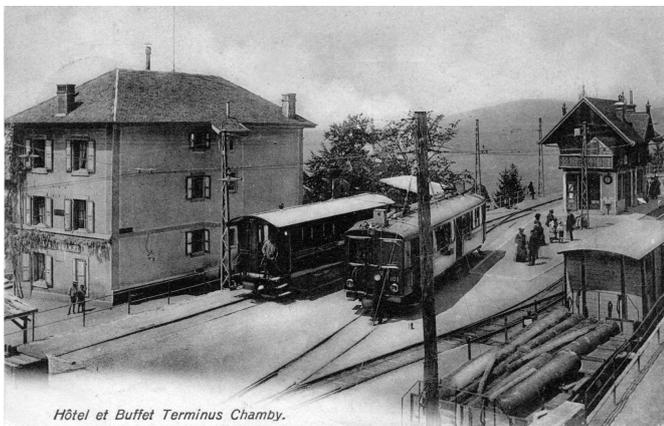
Les personnes intéressées par les chemins de fer secondaires vaudois consulteront avec profit l'Encyclopédie des chemins de fer privés vaudois, 12 volumes, éditions BVA puis La Rail-lère, Belmont-sur-Lausanne. Quelques tomes sont déjà épuisés. Renseignements auprès de l'auteur de cet article, qui informe volontiers sur les autres éditions de cartes modernes de chemins de fer.



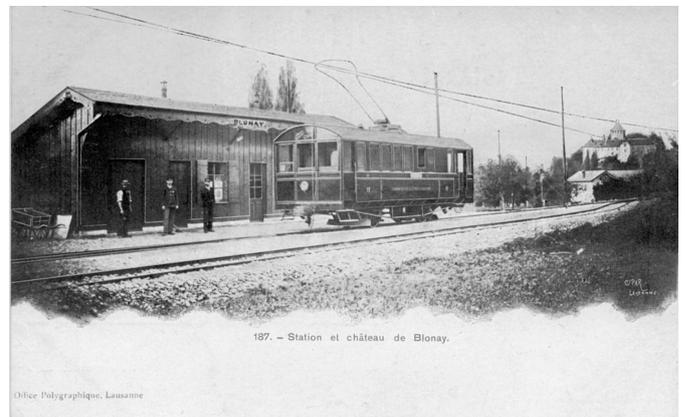
Chamby, 1902, terminus provisoire, gare en construction (Jullien Frères, Genève)



Chamby, 1903, gare terminée (C. Marmillod, Montreux)



Chamby, 1903, début d'exploitation (Non signée)



Première gare de Blonay, 1902 (Office polygraphique, Lausanne)



Pont sur la Baie de Clarens, 1902 (Imp. Klausfelder Frères, Vevey)



Vers 1950, carte éditée pour la Pension de Chantemerle (Perrochet, Lausanne)



Blonay vers 1950. L'automotrice est aujourd'hui préservée par l'Association (Perrochet, Lausanne)



Début d'exploitation du Blonay-Chamby loco 6 ex Bière-Apples-Morges (Gottschall, Lausanne, couleurs)



Derniers jours d'exploitation régulière par les CEV (Photo couleurs J. Schetty)



La 104 ex Zell-Todnau en plein effort devant la halte de Chantemerle (Photo couleurs R. W. Biétry, La Tour-de-Peilz)



Double traction avec la 6 du BAM et la 99.193 de la D.B. (Photo couleurs J.D. Pare)

Viaduc de la Baye de Clarens
G 2x2/2 105 SEG
(Photo couleurs C.M. Emery)



Au bon vieux temps des diligences : Derrière-Bourg Conférence de L. Monnet, 1897

(suite du Cart'info 3^{ème} trimestre 2007)

L'idée de créer dans cette partie de la ville un casino, une promenade publique ainsi qu'un jardin cantonal d'agriculture, est née vers 1822. Trois souscriptions publi-



Vieux Lausanne. — L'ancien Casino

J. T. 383

Librairie A. Duvoisin, Lausanne

ques furent alors ouvertes à cet effet, et les premiers noms qui se présentèrent pour préparer la réalisation de ces divers projets furent ceux de MM. de Lois, du général de la Harpe, de S. Dapples, de César de Constant, de Théodore Rivier et Lardy.

Une société d'actionnaires se constitua. Elle composa son comité des personnes susnommées, et le 14

février 1823, M. Godefroy de Poliez-Vernand, céda à cette société environ 2000 perches de terrain, en jardin et vigne, pour le prix de 50'000 francs, soit à raison de 25 francs la perche (1 perche : mesure de 9 mètres carrés).

D'un autre côté, la société acquit de M. de Constant 320 perches de vigne pour le prix de 6500 francs, et des hoirs Steiner, propriétaires de Beau-Séjour, une autre vigne de 875 perches, limitée à l'Occident par la précédente, et à l'Orient par la propriété Auberjonois.

Il est curieux de voir avec quelles minutieuses précautions furent rédigés les actes concernant la vente de ces terrains aux actionnaires du Casino, afin de fixer exactement leur destination et d'empêcher qu'aucune construction ni aucune végétation ne vinssent obstruer la vue du lac aux familles privilégiées qui habitaient le côté sud de la rue de Bourg.

En voici un extrait :

Comme ces fonds n'ont été vendus que pour être consacrés à des objets d'utilité publique, ils devront être, dans ce but, toujours et sans fin, possédés par une société d'actionnaires, sans pouvoir être, dans aucun temps, possédés par des particuliers, individuellement. Si, à une époque quelconque, il ne convenait plus aux actionnaires possesseurs de conserver cette propriété, ils ne pourraient disposer du tout ou partie qu'en faveur de l'Etat, soit de la commune ou des deux réunis, afin qu'aucune des terres ici vendues ne puisse être soustraite au but et à la destination que leur donne le présent acte.

Puis viennent les réserves détaillées concernant la hauteur des arbres et des bâtiments. Il ne faut donc point s'étonner si le comité actuel du Casino-Théâtre (en 1897) s'est retrouvé en présence de nombreuses servitudes lorsqu'il fit le projet de

construire, dans le jardin de celui-ci, une grande salle de concert.

Le 10 août 1824, les actionnaires du Casino revendaient à la commune de Lausanne 590 perches de terrain formant un carré long (?) pour être converti par elle et à perpétuité en promenade publique (aujourd'hui promenade Derrière-Bourg).

Nous lisons à ce sujet dans le nouvelliste vaudois de la même année :

« Depuis longtemps on sentait le besoin d'avoir une promenade abritée contre le vent, dont on put jouir sans être obligé de monter ou descendre péniblement, et préservée de tout danger, au moyen



Lausanne — Derrière Bourg — La Promenade
2 Musy Frères & Co., éditeurs, Lausanne

d'une clôture quelconque, qui la séparât de la voie du Derrière-Bourg.

Le vieillard, les valétudinaires (personnes à la santé chancelante) et les enfants trouveront dans cette promenade tout ce qui peut contribuer à leur santé, à leur jouissance et à leur sûreté. Les mères de famille, obligées de confier leurs enfants à des bonnes, seront plus tranquilles de les savoir dans une promenade fermée et sous les yeux des voisins et de la police, plutôt que sur une place d'armes ou dans des lieux écartés et exposés aux inconvénients très graves dont on n'a que trop d'exemples. » La place d'armes dont il est ici question est l'esplanade de Montbenon, affectée à cet usage jusqu'en 1862.

Et l'on sait qu'il est une chanson populaire, dont le refrain est celui-ci :

« Si les bonnes d'enfants n'aimaient pas les militaires,
les militaires n'aimeraient pas les bonnes d'enfants. »

Mais d'un autre côté, si nous en croyons une lettre adressée au même journal, en novembre 1825, il paraîtrait, malgré ce qui vient d'être dit, que les Lausannois d'alors ne fréquentaient guère les promenades publiques. Voici les principaux passages de cette lettre, publiée sous le titre « La nouvelle promenade » :

« J'ai remarqué depuis bien longtemps que les Lausannois se promènent très peu. Il y a toutefois des exceptions honorables. Moi, par exemple, chaque jour, si le temps est beau, je sors de ma maison, je vais faire un tour et c'est le plus souvent vers Montbenon que se dirigent mes pas.

Il n'est pas que vous n'ayez vu un grand vieillard, fidèle à l'ancienne culotte et à la respectable cadette, errer souvent sous les grands arbres du côté du lac et marcher aussi droit que le jonc qui se balance dans sa main.

Ce vieillard, c'est moi-même, je suis un des habitués de Montbenon, et je ne puis voir sans chagrin que, chaque année, il soit moins fréquenté. Si le Parlement britannique vient à défendre aux Anglais de voyager, notre promenade sera tout à fait déserte.

Cependant, à voir les travaux immenses que nous exécutons pour construire, par souscriptions, la nouvelle terrasse du Casino, ne dirait-on pas que la place nous manquait ?... Que de débris entassés ! Quel mur énorme ! C'est un ouvrage digne



2324 Lausanne — Promenade Derrière Bourg

Photographie des Arts, Lausanne

des Romains. Mais de quoi servira-t-il si vos habitudes ne changent pas, si la terrasse du Casino a le sort de Montbenon; ce sont les promeneurs qui nous manquent, plutôt que des promenades. Toutefois, mon intention n'est pas de m'élever contre une entreprise presque achevée; et même avant qu'on se mît à

l'ouvrage, je n'ai eu garde de décourager personne. Voici où j'en veux venir. Puisque vous faites une nouvelle promenade, vous ne pouvez sans inconséquence, mes chers concitoyens, négliger d'en faire usage. Convaincus de cette vérité, vous ne laisserez sans doute pas envahir la terrasse par les petits polissons des quartiers voisins. Il sera de bon ton d'aller y faire acte de propriété, et cette mode deviendra, je l'espère une habitude.

Nous aurons enfin un lieu public où l'on pourra jouir d'un coup d'œil agréable que présentera la réunion des dames de Lausanne. Aux portes de la ville, on ne se trouvera pas dans le désert. Il me tarde que les travaux soient achevés, et je désire de tout mon cœur que cet âge d'or de la promenade naisse parmi nous assez tôt pour que je puisse encore en jouir. »

« Léonard Z. »

Le 17 février 1828, la commune acquit encore de la société du Casino les terrains où se trouvent actuellement l'avenue du Théâtre et les propriétés Vasserot, Lambert, Courvoisier, de Cérenville et de Jongh.

Il ne fut pas donné suite à l'idée de créer un jardin cantonal d'agriculture destiné, d'après le projet à favoriser les essais des divers genres de culture, et où la vigne devait avoir ses plants, l'arbre ses pépinières, nos plantes et nos fleurs leurs collections et leurs variétés.

(Démolition du casino 1892 / Promenade Derrière-Bourg 1825).

Jacques Rosset

Erratum

A propos des cartes d'art éditées par PRO JUVENTUTE...

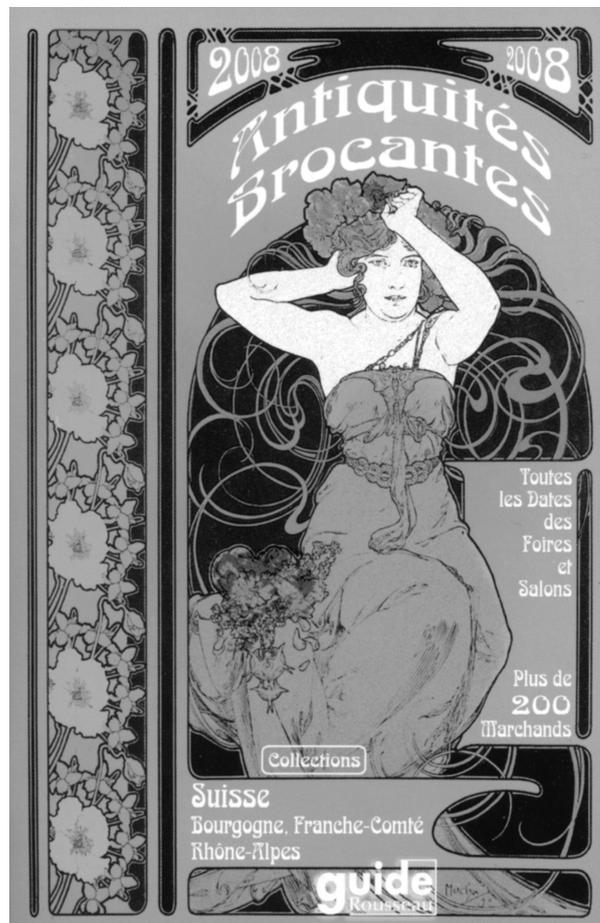
Il manquait quelques années à la liste parue dans notre dernier bulletin. Les voici :

1951 : 1 x 5 cartes (L. Dürr) 250-254
 1952 : 1 x 5 cartes (H. Bolle) 255-259
 1953 : 1 x 5 cartes (F. Hodler) 260-264
 1954 : 1 x 5 cartes (M. Osswald-Toppi) 265-269
 1955 : 1 x 5 cartes (F. Bocion) 270-274
 1956 : 1 x 5 cartes (F. Buchser) 275-279
 1957 : 1 x 5 cartes (A. Anker) 280-284
 1958 : 1 x 5 cartes (R. Koller) 285-289
 1959 : 1 x 5 cartes (A.-M. Trechslin) 290-294
 1960 : 1 x 5 cartes (F. Vallotton) 295-299 (Fin)
 Bernard VANEY, Lausanne

Le Guide Rousseau 2008 est sorti

Vous y trouverez toutes les informations sur les bourses (cartes postales, philatélie, multi-collections, etc.), brocantes, brocanteurs et antiquaires de Suisse et de France voisine.

Pour les internautes : www.broc-antic.com



Agenda des bourses et manifestations

Suisse

Février/mars

28 février-2 mars	Carouge-Genève : antiquités-brocante
29 février-2 mars	Vevey : antiquités-brocante
29 février-2 mars	Bienne (Kongresshaus) : brocante
2 mars	Renens : exposition – bourses aux timbres et cartes postales
9 mars	Lausen (BL), Mehrzweckhalle : bourse aux cartes postales
15 mars	Meyrin : exposition – bourse aux timbres et cartes postales
21-23 mars	Payerne : brocante
27-30 mars	Lausanne-Bellerive : brocante
29 mars	Versoix : brocante
29, 30 mars	Fleurier : brocante

Avril

11-13	Neuchâtel, antiquités-brocante
20	Payerne, bourse des collectionneurs, musique
25-26	Aarberg : brocante
25-27	Yverdon : brocante

27 avril

Lausanne, Aula des Cèdres, 49^{ème} Bourse 9h – 17 h

Mai

4	Lausanne (Sauvabelin) : brocante
8-10	Sion : brocante
9-11	Echallens : brocante
9-11	St-Aubin (NE) : brocante
18	Vevey : photo
24	Collex (GE) : brocante
24-25	Montreux : brocante
24-25	Moudon : brocante
31	Meyrin : exposition – bourses aux cartes postales
31	Valangin : brocante

France voisine

Mars

8-9	Besançon (25) : brocante
15	Mulhouse (68) : bourse
22-24	Lons-le-Saunier (39) : brocante

Avril

11-13	Châtillon /Seine (21) : antiquités-brocante
-------	---

Mai

1 ^{er}	Yzeron (69) : brocante
-----------------	------------------------